



INSCRIPTION AUX SERVICES A L'ENFANCE JEUNESSE

FICHE FAMILLE

Parent 1 Nom : Prénom : Tél fixe : <input type="checkbox"/> liste rouge Tél portable <input type="checkbox"/> liste rouge Tél travail..... Adresse : Mèl :	Parent 2 Nom : Prénom : Tél fixe : <input type="checkbox"/> liste rouge Tél portable..... <input type="checkbox"/> liste rouge Tél travail..... Adresse de Facturation :
Nombre d'enfant à charges Situation familiale : <input type="checkbox"/> marié(e), <input type="checkbox"/> pacsé(e), <input type="checkbox"/> concubinage, <input type="checkbox"/> célibataire, <input type="checkbox"/> veuf (ve), <input type="checkbox"/> divorcé(e), <input type="checkbox"/> séparé(e)	
Régime Allocation Familiale : <input type="checkbox"/> CAF 44 N° Allocataire : Quotient familial : Revenus Annuels Joindre attestation de quotient familial	<input type="checkbox"/> Autres CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) Joignez à votre dossier : - Avis d'imposition 2012 - Votre dernier bulletin de salaire, si les prestations familiales sont versées par votre employeur.

ENFANT(S)

Nom	Prénom	Sexe	Date de Naissance	A Charge O/N	Inscription ? (*)				
					Restaurant Scolaire	Accueil Périscolaire	Accueil de Loisirs	Multi - Accueil	Animation Jeunesse

(*) si oui remplir une fiche individuelle par service et par enfant



FAMILLE

La personne responsable désignée au recto déclare :

- 1.- **je suis titulaire de l'autorité parentale** sur le(s) enfant(s) désigné(s) ci-dessous. En cas de partage, j'atteste agir de manière solidaire avec la ou les autres personnes titulaires de l'autorité parentale.
- 2.- **j'inscris le(s) enfant(s)** désigné(s) ci-dessus dans les fiches jointes.
- 3.- **j'autorise la Ville de Machecoul à prendre toute mesure d'urgence** qu'elle jugera utile en cas d'accident et notamment à demander sa prise en charge par les services de secours (centre 15, SAMU, pompiers, etc...) et/ou à orienter mon (mes) enfant(s) vers une structure de soins. Je reconnais avoir été informé(e) que les services municipaux feront le nécessaire pour me prévenir dans les plus brefs délais.
- 4.- **je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès** aux services auxquels j'inscris mon (mes) enfant(s) et les accepter sans réserve.
- 5.- **j'autorise – je n'autorise pas (1)** la Ville de Machecoul à **utiliser l'image** de mon (mes) enfant(s) sur support photographique ou numérique pour la présentation et l'illustration des activités du ou des service(s) fréquenté(s) dans tout support de communication municipale exclusivement, y compris site internet de la ville.
- 6- **j'autorise – je n'autorise pas (1)** la ville de Machecoul au transport de mon enfant, en véhicule dans le cadre des activités.
- 7.- **j'atteste de la sincérité de l'ensemble des informations communiquées** dans le cadre du présent dossier d'inscription et je m'engage à faire connaître tout changement ultérieur. Je suis informé(e) que la loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article 441-1 du Code Pénal).
- 8 -**j'autorise** la Ville de Machecoul à procéder à toute vérification utile de mes déclarations, notamment à consulter CAFPRO. (base de données des allocataires de la CAF)
- 9- **je certifie avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement** du ou des services auquel j'inscris mon (mes) enfant(s) et m'engage à en respecter toutes les clauses
- 10- **je suis** informé(e) que les renseignements communiqués feront l'objet d'un traitement informatique, que conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, **je possède un droit d'accès et de rectification** des informations me concernant que je peux exercer auprès des services municipaux.

Machecoul, le
Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

**Ce document est à compléter et à renvoyer daté et signé,
accompagné d'un RIB comportant BIC - IBAN**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Mairie de Machecoul à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie de Machecoul.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte prélèvement autorisé.

Cadre réservé à la Mairie de Machecoul

Référence Unique du Mandat :

Identifiant Créancier SEPA (ICS) :

F R 5 7 Z Z Z 5 3 9 8 5 6

A-CREANCIER

Nom : Mairie de Machecoul

Adresse : 5 place de l'Auditoire

Code Postal : 44270

Ville : MACHÉCOUL

Pays : FRANCE

DEBITEUR

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

BIC | _____

IBAN | _____

Signé à : _____

Signature :

Le : _____

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)

Nom du tiers débiteur :

Note :

- Si vous changez de banque ou d'agence bancaire ou postale, vous devez impérativement le faire savoir au Service Finances de la Mairie de Machecoul, 5 place de l'Auditoire, 44270 MACHÉCOUL, ou par courriel compta@machecoul.fr, en adressant un nouvel imprimé de demande de prélèvement ainsi qu'un nouveau RIB, le plus rapidement possible.
- Si vous souhaitez suspendre votre prélèvement automatique, vous devez en faire la demande par écrit au Service Finances de la Mairie de Machecoul, 5 place de l'Auditoire, 44270 MACHÉCOUL, ou par courriel compta@machecoul.fr, le plus rapidement possible.
- La Mairie de Machecoul peut également décider de suspendre définitivement votre prélèvement automatique, dès lors que celui-ci est rejeté par votre banque, afin d'éviter les frais occasionnés pour les deux parties. Dans ce cas, vous êtes prévenu par courrier.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.